

Règlement intérieur Padel Ossau (extrait)

- Réserver un court de padel ou badminton implique l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur.
 - Réserver un court entraîne l'adhésion automatique à l'association Padel Ossau, association loi 1901 à cotisation libre, de 0 à 100 €. Seuls les membres ayant versé au moins 100 € pourront participer à l'assemblée générale.
 - Les joueurs doivent respecter les consignes de sécurité, et prendre soin des installations et du matériel mis à disposition.
 - Horaires : les horaires sont affichés à l'entrée de la salle ainsi que sur le site internet. Ceux-ci sont susceptibles d'être modifiés à tout moment pour des raisons d'organisation, de sécurité ou imprévus divers. Dans ce cas de figure, Padel Ossau fera son possible pour communiquer les changements aux utilisateurs via les divers moyens de communication dont il dispose. Les jours de fermeture sont définis et communiqués le plus tôt possible aux utilisateurs.
 - Restauration et bar : consommer de l'alcool ailleurs que dans l'espace dédié est interdit. L'alcool consommé doit provenir d'une vente par le biais de Padel Ossau. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Aucune boisson alcoolisée ne sera vendue à un mineur.
Fumer (y compris la cigarette électronique) est interdite dans toute l'enceinte du bâtiment.
 - Libre accès : les terrains sont accessibles par un système de digicode. Pour réserver un terrain, la réservation et le paiement se font en ligne. Un code d'accès est obligatoire pour utiliser les terrains de padel et badminton et déclencher leur éclairage. Ce code est payant et valable pour 4 joueurs maximum. L'utilisation d'un même terrain par plus de 4 joueurs constitue une fraude (hors événements spéciaux). En cas de dégradation de matériel ou de fraude, l'adhérent ayant réalisé le paiement sera désigné comme le responsable.
 - La présentation de ce code peut être sollicitée par un responsable ou un membre du personnel, à tout moment dès lors que l'adhérent se trouve dans les locaux du centre.
 - L'adhérent reconnaît à la direction du centre, le droit d'exclure de l'établissement toute personne dont l'attitude ou la tenue seraient contraire au règlement intérieur.
 - Padel Ossau se réserve le droit d'exclure un client ne respectant pas les conditions générales de vente.
 - Publics : tout usager de la salle doit posséder une assurance responsabilité civile.
 - Tout public mineur doit être sous la surveillance d'un adulte référent ou en possession d'une autorisation parentale. Aucune surveillance n'est assurée par Padel Ossau.
 - Les adultes évoluent sous leur propre responsabilité. Sauf disposition particulière les animaux sont interdits.
 - CONDITIONS D'UTILISATION : l'utilisation des terrains de padel et de badminton est possible sur réservation uniquement, par l'application Padel Ossau et via le site internet padelossau.fr. Les terrains sont accessibles uniquement aux personnes équipées d'une tenue adéquate et de chaussures de sport propres adaptées au padel ou au badminton
 - Des vestiaires sont en libre disposition, Padel Ossau ne sera en aucun cas responsable en cas de vol ou détérioration d'effets personnels. Il convient de laisser les vestiaires propres.
 - Annulation et réservation : Il est possible d'annuler une réservation de terrain en ligne.
 - Certificat médical : l'adhérent affirme que sa constitution et son état de santé physique lui permettent de pratiquer le padel et du badminton, et plus généralement d'utiliser les services, les activités, le matériel et les installations proposées par le club. Pour votre sécurité et votre santé, Padel Ossau vous recommande de consulter un médecin chaque année avant l'exercice de toute activité physique.
 - Surveillance vidéo : pour la sécurité et le confort de ses adhérents, le club est doté de plusieurs caméras de surveillance.
- Exclusions : Padel Ossau se réserve le droit d'exclure une personne en cas de :
- non-respect du règlement intérieur ou de dégradation ;
 - fraude dans l'utilisation du code d'accès ;
 - fraude dans la constitution du dossier d'adhésion;

- deux défauts de paiement consécutifs,

Cette liste étant non exhaustive.

- Sécurité : le non-respect des consignes données entraînera l'exclusion immédiate.

L'accès aux terrains est interdit à toute personne en état d'ébriété.

Il convient de signaler toute anomalie au personnel.

Tout dommage causé aux installations ou matériels doit être signalé immédiatement au personnel du club, seul un membre du personnel peut effectuer sa réparation ou remplacement. Les frais engendrés seront à la charge de la personne responsable des dégradations.

- Droit à l'image et prises de vue

Les prises de vues individuelles destinées à un usage privé et familial doivent être réalisées dans le respect des autres personnes.

Toute prise de vue destinée à une autre diffusion que le cercle strictement familial (internet notamment) doit faire l'objet au préalable d'une demande aux membres du personnel du club.

Le client en entrant dans le club autorise Padel Ossau à utiliser son image pour une utilisation interne au club (résultat dans la presse affichage, site web ou page Facebook et toute communication utile au club).

- Objets trouvés

Tous les objets trouvés sont conservés 2 mois, si aucune réclamation n'est faite ceux-ci seront jetés ou donnés à des associations caritatives.